

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mai 2024, s'est réuni le **30 mai 2024**, à VANNES, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Catherine LECLERC
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR - Julian EVENO
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Roland NICOL
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE BONO : Yves DREVES a donné pouvoir à Gilbert LORHO
MEUCON : Pierrick MESSENGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELLEN : Raynald MASSON a donné pouvoir à Léna BERTHELOT
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SAINT-AVE : Morgane LE ROUX a donné pouvoir à Anne GALLO
SARZEAU : Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Mohamed AZGAG
:Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

:Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le **Mise en ligne le 06/06/2024**

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL28-DE

Ont été excusés :
ILE D'ARZ

: Jean LOISEAU

Absents :

THEIX-NOYALO

: Paulette MAILLOT

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the right side that loops back down and crosses a horizontal stroke that extends to the left. The signature is stylized and appears to be 'DR'.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

COMMANDE PUBLIQUE

**TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT CCI
EN CAMPUS DATASCIENCES & CYBERSECURITE - LOTS N° 3 A 17**

MARCHE N° 2023-193

ATTRIBUTION

Monsieur Gérard GICQUEL présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée le 1^{er} février dernier, selon une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

Les prestations sont réparties en 17 lots. Pour information, les lots n° 1 « Réemploi » et 2 « désamiantage - curage » ont fait l'objet de deux procédures distinctes et ont déjà été attribués.

Cette délibération concerne les lots n° 3 à 17 définis comme suit :

03	Terrassement VRD
04	Gros oeuvre - Démolitions
05	Charpente bois - FOB - Bardages
06	Etanchéité - Couverture
07	Menuiseries extérieures mixtes - Occultation
08	Serrurerie - Métallerie
09	Menuiseries intérieures bois - Signalétique
10	Murs mobiles
11	Cloisons - Doublages - Plafonds
12	Faux plafonds
13	Revêtements de sols - Faïence
14	Peinture - Revêtements muraux
15	Ascenseur
16	Electricité courants forts et faibles
17	Chauffage - Ventilation - Plomberie

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL28-DE

A l'issue de la consultation, tous les lots sont pourvus à l'exception du lot n° 8 pour lequel aucune offre n'a été déposée.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, les membres de la Commission d'Appel d'Offres attribuent les lots aux entreprises suivantes :

Lot(s)	Désignation	Nom de l'entreprise	Montant € HT
03	Terrassement VRD	SASU EUROVIA BRETAGNE	408 771,62 € HT (offre de base + PSE n° 3)
04	Gros oeuvre - Démolitions	SARL SATEM BRETAGNE	1 067 413,00 € HT (offre de base + PSE n° 1 et 2)
05	Charpente bois - FOB - Bardages	Constructions Bois EMG	1 690 194,49 € HT (offre de base + PSE n° 5)
06	Etanchéité - Couverture	A relancer en deux lots	
07	Menuiseries extérieures mixtes - Occultation	Constructions Bois EMG	445 131,00 € HT (offre de base + PSE n° 5)
08	Serrurerie - Métallerie	A relancer	
09	Menuiseries intérieures bois - Signalétique	A relancer	
10	Murs mobiles	SAMMOB BATIMENT INDUSTRIE	23 598,00 € HT
11	Cloisons - Doublages - Plafonds	ARMOR ISOLATION	426 888,55 E HT
12	Faux plafonds	Entreprise Emmanuel COYAC SARL	65 011,54 € HT
13	Revêtements de sols - Faïence	SCOP SARL DUPUY	331 063,94 € HT
14	Peinture - Revêtements muraux	SASU GOLFE PEINTURE	245 914,83 € HT
15	Ascenseur	OTIS	102 500,00 € HT
16	Electricité courants forts et faibles	SARL SVEG	1 090 230,38 € HT (offre de base + PSE n° 2, 3 et 5)
17	Chauffage - Ventilation - Plomberie	ROQUET	1 123 465,30 E HT (Offre de base + PSE n° 3)

- PSE n° 1 : isolation vide sanitaire
- PSE n° 2 : panneaux photovoltaïques
- PSE n° 3 : récupération des eaux pluviales
- PSE n° 5 : déposes complémentaires

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, il vous est proposé :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés avec les entreprises nommées ci-dessus ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier après attribution par la Commission d'Appel d'Offres ;

Mise en ligne le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le

ID : 056-200067932-20240530-240530_DEL28-DE

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

Le secrétaire de séance,

David ROBO

Guillaume GRANNEC

